



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

DIRECTION

GROUPEMENT OPERATIONNEL

PREVENTION

Affaire suivie par le Capitaine Christophe DUBANCHET

Téléphone secrétariat : 03-84-87-08-09

Fax : 03-84-24-83-83

Courriel : cdubanchet@sdis39.fr

REF. : PREV/1766 - 21 - CD/KC

MONTMOROT, le 22 JUIN 2021

Le Directeur départemental des Services
d'Incendie et de Secours du JURA

à

Colruyt
Responsable projets environnement
4 rue des entrepôts
39700 ROCHEFORT SUR NENON

Affaire suivie par Mme Sophie Blaise

OBJET : Consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre de la réglementation ICPE, rubrique 1510 sur un projet de construction d'un entrepôt logistique – groupe Colruyt.

1°) Préambule

Par le courriel du 25/01/2021, l'établissement Colruyt questionne le SDIS39 sur le sujet des aires de mise en station des moyens aériens impossibles sur la façade Ouest du bâtiment. Le but de cette consultation est de trouver des solutions alternatives acceptables en termes de sécurité incendie pour le SDIS39.

2°) Avis

A ce sujet, il est acceptable pour le SDIS39 de considérer une des deux solutions suivantes :

1) Prévoir un rideau d'eau permettant le refroidissement du mur coupe-feu 2h de part et d'autre de celui-ci pendant une durée de 2h. Cette solution pourra être atteinte soit par une colonne humide, soit par colonne sèche, permettant une alimentation depuis l'extérieur et séparée des mezzanines. Le volume d'eau dédié à la défense incendie du mur coupe-feu devra être excédentaire par rapport au volume calculé pour la DECI du site.

2) Renforcer le degré coupe-feu du mur en un degré coupe-feu 4h avec des ouvrants du même degré coupe-feu (portes coupe-feu 4h ou 2 portes coupe-feu 2h).

Espérant avoir répondu à vos attentes, mes services restent disponibles pour tout renseignement complémentaire.

Le chef de groupement opérationnel,

P/O Cne Antoine HUGRAUD
Capitaine Frédéric TISSERANT

Copies :

- PRS secteur Nord
- DREAL, unité départementale du Jura